

Pierre Guillemant retrouve son poste de président

Les élections municipales terminées dans les 27 communes du territoire de l'Atrébatie, les 46 délégués et 17 suppléants élus étaient réunis à la salle des fêtes, pour procéder à l'élection du bureau de la Communauté de Communes de l'Atrébatie, pour 2008-2014.

Seul candidat en lice, Pierre Guillemant président sortant, attendait sereinement le verdict de l'urne. Un à un, les 46 délégués titulaires se sont dirigés vers l'isoloir pour élire leur candidat. Sans surprise, Pierre Guillemant conserve son poste de Président de la Communauté de Communes de l'Atrébatie, avec 37 voix. Suite à cette élection, Pierre Guillemant présentait les statuts de la Communauté de Communes et rappelait que le bureau se compose d'un président, de quatre vice-présidents, accompagnés chacun par deux adjoints, portant ainsi à 13 membres le bureau de la Communauté de Communes de l'Atrébatie. L'occasion pour lui d'énumérer les quatre grandes vocations de l'Atrébatie :

Le Développement Economique
Ceci concerne les études,



l'aménagement, l'entretien et la gestion de la zone artisanale industrielle. Le parc éolien (création, implantation, exploitation) et l'insertion, la formation et l'emploi.

Patrimoine et environnement

De dossier englobe les actions générales sur l'environnement, la gestion de l'eau, la politique du logement et du cadre de vie.

Animation et services à la personne

Il s'agit de la politique enfance et jeunesse, avec la gestion des services petite enfance et jeunesse, les actions éducatives et citoyennes, et celles en faveur des enfants en difficultés au sein de la vie scolaire. Ce pôle comprend également la politique d'animation sportive et culturelle péri-scolaire, avec la gestion du parc matériel,

les actions culturelles (musique, lecture...). Le dernier point concerne les services à la personne, avec le développement de la politique de service à la personne (partage de repas à domicile...) et les nouveaux services aux personnes vieillissantes et dépendantes en relation avec le pôle excellence.

Aménagement de l'espace

La quatrième vocation de la Communauté de Communes, avec l'élaboration des démarches stratégiques de développement mise en oeuvre du pays, l'aménagement rural et paysager, les études et la création de ZAC et des infrastructures diverses, sans oublier les affaires agricoles.

Après l'élection du président, place c'était au tour des vice-présidents d'être désignés. Pour la première

vice-présidence, (développement économique) Jean Picquemé (sortant) s'est positionné sur le poste. Il reçut 37 voix de ses collègues et est élu vice-président.

Pour le poste de deuxième vice-président, en charge du patrimoine et de l'environnement, Jean-Pierre Dupuis (sortant) a été réélu avec 38 voix. Il sera donc en charge des actions générales sur l'environnement (paysage, patrimoine, naturel et bâti) mais aussi de la gestion de l'eau (SPANC, la Scarpe, et les zonages inondations) sans oublier la politique du logement et du cadre de vie habitant.

Le troisième vice-président est un petit nouveau. Il s'agit de Jean-Marie Rattier, il a récolté 37 voix de la part de ses collègues, et sera donc en charge de l'animation et des services à la personne. Il succède ainsi à Léon Got-

trant qui ne se représentait pas.

Quatrième vice-président, on retrouve Pierre-Albert Mayeur, élu avec 32 voix. L'aménagement de l'espace sera son domaine de compétences.

Les quatre vice-présidents élus, il fallait compléter le bureau de la Communauté de Communes, en nommant deux personnes supplémentaires dans chaque pôle. Les élus sont : Daniel Lesoing et Christian Hutin pour l'aménagement de l'espace. Françoise Détourné et Francine Piette pour l'animation.

Pour le patrimoine, deux candidatures étaient proposées par le président, Alain Bailleul et Maurice Soyez, mais Claude Hermant annonça également sa candidature. Ce sont finalement, Hubert Singier (30 voix) et Xavier Normand (32 voix) qui ont été élus.

Pierre Guillemant clôturait la séance en indiquant que *«Le travail communautaire n'est pas un travail simple, mais l'avenir de nos communes passe par l'inter-communalité»*.

Estelle Sainpol (CLP)